

1. Le français grande cause nationale

Renforcer les apprentissages fondamentaux en primaire et insister sur l'instruction civique et instaurer sur la base du volontariat un examen de français à l'entrée en 6^{ème} et une année intercalaire entre le CM2 et la 6^{ème} de renforcement en français

Je veux un sursaut national pour l'école car l'école c'est la fabrique de la France.

Aujourd'hui, près de 20 % des jeunes aux journées d'appel de la défense ne savent pas déchiffrer le texte qui leur est présenté et nous sommes les derniers d'Europe en mathématiques dans les enquêtes PISA.

Dès mon entrée en campagne, j'ai proposé un examen obligatoire d'entrée en 6^{ème} qui garantira que tous les enfants sachent lire, écrire compter et ont ainsi réellement les moyens de réussir leur scolarité. Un effort d'accompagnement inédit sera mis en œuvre tout au long du CM2 pour les élèves les plus fragiles, et des classes de 6^{ème} de consolidation permettront aux élèves qui ont échoué à l'examen de se concentrer sur le français et les mathématiques pendant un semestre. Le collège unique, sous couvert d'uniformité, a généré l'inégalité et le décrochage scolaire.

En parallèle, je propose d'augmenter de deux heures par semaine le français et d'une heure par semaine les mathématiques, pour arriver respectivement à 50 et 25% des enseignements du CP au CE2.

Parmi les enseignements fondamentaux que je souhaite renforcer figurent également l'histoire de France et la connaissance de nos principes républicains. Tous les personnels en contact avec les élèves auront l'obligation de prêter un serment pour respecter ces principes.

Enfin, je créerai une réserve éducative nationale, composée notamment de professeurs retraités rémunérés, pour accompagner les élèves qui en ont le plus besoin, participer au remplacement systématique des professeurs absents, aider aux devoirs, organiser des stages pendant les vacances.

2. Un référendum pour trancher notre avenir

Proposer un référendum sur une réorientation des principes de la politique migratoire avec notamment le principe d'un moratoire dans l'accueil des étrangers, l'abolition du droit du sol, la fin du regroupement familial, une révision du droit d'asile en ajoutant la conditionnalité de ne pas avoir commis de crime ou délit, le renforcement de l'aide publique au développement, des quotas pour l'immigration économique et la mise en place de formations professionnelles pour les mineurs étrangers qui viennent en France avant leur renvoi dans leur pays

J'ai la conviction qu'une immigration incontrôlée et une intégration ratée peuvent disloquer une nation. C'est ce qui se passe aujourd'hui dans certains quartiers qui deviennent des zones de non France. Mais par définition un moratoire n'apporterait pas de solution durable au problème puisqu'il ne peut être que très transitoire voire illusoire. En revanche, il est urgent

de reprendre le contrôle des flux migratoires, de les diminuer efficacement et durablement, et de choisir les étrangers que nous voulons accueillir. C'est pourquoi, je propose une loi constitutionnelle à faire adopter dès l'été par référendum et immédiatement applicable, avec comme ambition de reprendre le contrôle de nos frontières et de diminuer drastiquement le nombre de visas délivrés. Ce projet de loi prévoit un arsenal de mesures extrêmement fortes (<https://www.valeriepecresse.fr/wp-content/uploads/2021/10/PJL-constitutionnelle-pour-mettre-fin-a%CC%80-limmigration-incontro%CC%82le%CC%81e.pdf>) :

- Instauration de plafonds maximums annuels par types d'immigration et pays d'origine.
- Renégociation dès 2022 des traités avec les pays d'origine (Maghreb et Afrique subsaharienne notamment) : l'octroi de visas par la France sera subordonné à la délivrance sans délai par l'Etat cosignataire de laissez-passer consulaires pour ses ressortissants en situation irrégulière faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français.
- Obligation du dépôt des demandes d'asile à l'étranger, auprès de nos ambassades, ou à la frontière. Si une demande était toutefois déposée sur le territoire français, le demandeur sera envoyé dans un centre dédié le temps de l'examen de sa demande, qui sera effectué en 15 jours selon la procédure d'urgence actuellement en vigueur à Roissy. En cas de refus, il sera renvoyé dans son pays d'origine.
- La délivrance d'un titre de séjour sera soumise à la réussite d'un examen prouvant la maîtrise de la langue française et à un engagement de respecter les valeurs de la République dont la laïcité et l'égalité femmes-hommes.
- Les minima de ressources pour obtenir un visa pour un membre de sa famille seront réhaussés de 25 % et seuls les revenus du travail seront pris en compte (exclusion des allocations).
- Les prestations sociales ne seront versées à un étranger qu'après 5 ans de séjour régulier en France.
- L'aide médicale d'Etat sera restreinte aux soins urgents et aux maladies contagieuses et aucun avantage social ne pourra être attribué par la loi à un étranger en situation irrégulière (ex. tarifs réduits de 50% dans les transports en commun qui encouragent le maintien sur notre territoire et le travail clandestin : à plusieurs reprises, j'ai proposé un amendement de suppression de cette mesure qui a été rejeté par la majorité actuelle ; aide juridictionnelle inconditionnelle et gratuite qui favorise les recours multiples...)
- Les obligations de quitter le territoire français seront exécutoires sans délai, contrairement à ce que prévoit la directive européenne « retour » harmonisant les procédures d'éloignement dans les Etats membres de l'Union Européenne, qui devra donc être renégociée sur ce point. Et ce, afin d'éviter des tragédies comme celle de l'attentat de Notre Dame de Nice par un terroriste entré irrégulièrement en Italie et

auquel ce pays avait laissé un délai de plusieurs semaines pour quitter le territoire européen.

- Les mineurs étrangers sans papiers (dits « mineurs non accompagnés ») qui semblent ne pas être mineurs devront se soumettre à un test osseux ou, à défaut, seront présumés majeurs.
- Rétablissement de la « double peine » : les étrangers ayant purgé une peine de prison en France seront expulsés à l'issue de leur peine.
- Les étrangers sans papiers, majeurs ou mineurs, faisant l'objet d'une condamnation pénale seront expulsés si leur présence en France constitue une menace grave à l'ordre public.
- Enfin, l'accès à la nationalité française sera subordonné, quel que soit ce mode d'accès, à l'exigence que l'étranger concerné apporte la preuve de son assimilation comme c'est le cas aujourd'hui pour les naturalisations.

3. Rappeler la supériorité de la Constitution

Rappeler la supériorité de notre Constitution sur les sources externes et jurisprudentielles et inscrire dans la Constitution le principe de supériorité de la Constitution aux traités internationaux et au droit européen. Définir la notion d'identité constitutionnelle française pour que le juge puisse invalider des dispositions européennes trop éloignées de notre identité ou de nos pratiques politiques. Ecarter la compétence de la CEDH pour les questions relatives au terrorisme, à l'immigration ou à la sûreté nationale.

L'article 54 de la Constitution de 1958 rappelle les principes fondateurs de la souveraineté française, et notamment la supériorité de la Constitution sur les autres sources de droit. Et si la Cour de cassation et le Conseil d'État ont reconnu la primauté du droit de l'Union sur la loi interne, ils rappellent que la Constitution reste la norme suprême de notre ordre juridique. Si je suis élue Présidente de la République, j'appliquerai strictement et systématiquement ces dispositions pour faire respecter la primauté de notre Constitution et n'hésiterait pas à invoquer « l'identité constitutionnelle » de la France qu'il convient de préciser pour pouvoir l'opposer à tout empiètement de la jurisprudence européenne, comme on l'a vu sur le temps de travail des militaires.

La convention européenne des droits de l'homme prévoit d'ores et déjà des exceptions à son application pour des motifs liés à la sécurité nationale. L'article 8-2 autorise l'« *ingérence d'une autorité publique* » dans le droit au respect de la vie familiale et privée lorsqu'elle constitue notamment une mesure « *nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique (...) à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales (...)* ». Il en est de même pour la liberté de réunion et d'association (article 11-2). Par ailleurs, l'article 15 prévoit la possibilité pour les Etats signataires de déroger au texte de la Convention « *en cas de guerre ou en cas d'autre danger public menaçant la vie de la nation* ». La France est donc fondée à

invoquer le motif de sûreté nationale ou le risque terroriste pour écarter l'application de certaines dispositions de la CEDH. Si je suis élue Présidente de la République, et forte de mon expérience de juge, j'invoquerai ces motifs dans les affaires pouvant présenter un risque pour notre sécurité.

S'agissant du sujet d'immigration, ma proposition de loi constitutionnelle (cf. supra) permet d'assurer la primauté de nos principes sur la jurisprudence de la CEDH.

4. Pour l'interdiction du voile

Interdire les signes discriminatoires et d'infériorisation de la femme comme le voile islamique dans tous les établissements publics, paraétatiques ou assimilés, pour les agents et les usagers, afin de dépolitiser l'espace public. Interdire le port du voile pour les accompagnateurs scolaires.

Mon engagement politique a été marqué, de manière constante, par le combat pour l'égalité femme-homme et la dignité des femmes. Il y a 20 ans, j'ai été à l'origine de la première loi contre les mariages forcés puis de la loi contre le voile intégral dans l'espace public. J'ai interdit le port du burkini dans les bases de loisirs de la Région IDF ce qui me vaut des menaces de poursuites judiciaires de la Défenseur des droits pour discrimination pour des motifs religieux. Mais je ne céderai pas. J'ai fait adopter la première charte de la laïcité et des valeurs de la République qui exclut de verser 1 euro de subvention publique aux ennemis de la République. J'ai demandé au ministère de l'intérieur d'imposer les photos tête nue pour les titres de transport : il m'a renvoyé vers le ministre des transports qui ne m'a jamais répondu... J'ai fait déposer par des parlementaires franciliens un amendement sanctionnant le port du voile forcé dans l'espace public, pour les fillettes comme pour les adultes.

S'agissant de l'interdiction du voile pour les accompagnateurs scolaires, j'y suis favorable et je propose de mettre en place un statut « d'assistant du service public » qui permettra d'assurer les sorties scolaires partout sur le territoire national dans le respect de nos principes de laïcité.

5. Restaurer l'universalité des allocations familiales et responsabiliser les parents

Restaurer l'universalité des allocations familiales et alléger la charge fiscale des familles quand les deux parents travaillent. Des sanctions pourront être mises en place pour les familles n'inculquant pas volontairement à leurs enfants les règles fondamentales de vie en société, les valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect de l'autorité légitime

Je veux être la candidate des familles et je restaurerai l'universalité des allocations familiales. Je propose d'aller plus loin en supprimant les conditions de ressources pour le complément de mode de garde (ce qui bénéficiera à 500.000 familles), en doublant le crédit d'impôt pour couvrir 50 % du coût total d'un emploi à plein temps et en appliquant la taxe sur les salaires uniquement au-delà de deux emplois.

Pour mettre fin à 10 ans de casse de la politique familiale par François Hollande et Emmanuel Macron, qui se traduit par une natalité en chute de 10 % n'assurant plus le renouvellement des générations, je créerai une allocation pour le 1^{er} enfant de 900 euros par an versée jusqu'à ses 18 ans qui s'ajoutera à la PAJE. Les allocations pour les familles de deux enfants augmenteront de 20 % (1900 euros au lieu de 1595 euros).

Je souhaite par ailleurs arrêter la ponction systématique de la branche famille, lutter véritablement contre les fraudes et mettre en place un véritable statut de l'aidant familial pour améliorer leur indemnisation et les aménagements de leur vie professionnelle.

Je souhaite également déconjugaliser l'allocation adulte handicapé (AAH) car ce n'est pas une allocation comme une autre mais la compensation d'un handicap qui lui ne se partage pas.

Je propose que les parents puissent prendre un an de congé parental jusqu'au 18 ans de leur enfant, et un an de congé de solidarité familial rémunéré au SMIC pour s'occuper d'un parent malade, handicapé ou en fin de vie.

Concernant la responsabilisation des parents, je suis favorable à sanctionner financièrement les parents manifestement défaillants en suspendant leurs allocations familiales. Cette sanction interviendrait après examen de leur situation et accompagnement éventuel dans des conseils des droits et devoirs des familles, présidés par les maires, et que je souhaite obligatoires dans les villes de plus de 15.000 habitants.

S'agissant des mères séparées qui ont la garde de leurs enfants, je défiscaliserai les pensions alimentaires (97 % sont versées par les pères), car elles perdent en moyenne 20 % de leur niveau de vie et doivent pouvoir élever leurs enfants dans de bonnes conditions.

6. Restaurer la Ve République et notre démocratie

Instaurer le septennat présidentiel non renouvelable

Je ne suis pas convaincue que l'instauration du septennat unique soit la solution pour restaurer la force et l'esprit de la Ve République voulue par le général de Gaulle. L'action politique doit s'inscrire dans la durée et il faudra au moins 10 ans pour restaurer la puissance économique et l'excellence des services publics français.

Par ailleurs, j'ai vécu l'impuissance de la cohabitation de l'intérieur, ayant été conseillère à l'Élysée de 1998 à 2002. L'envie de plaire d'un Premier ministre de cohabitation qui, par construction, veut gagner l'élection présidentielle suivante paralyse toute réforme et l'invite à la démagogie (cf. l'action de Lionel Jospin), mauvaise pour le pays. Elle met à mal le caractère présidentiel de notre régime, en donnant au Premier ministre l'essentiel des pouvoirs.

Je préconise en revanche de renforcer la légitimité des parlementaires en s'interrogeant sur les effets de l'interdiction du cumul des mandats (qui a déraciné les parlementaires, leur a retiré

le poids politique et donc l'indépendance qu'il tirait de leur ancrage local) et en leur donnant davantage de moyens/collaborateurs pour exercer leur mandat.

Je souhaite enfin que les lois soient moins bavardes et tatillonnes. Je créerai une commission « article 34/37 » au sein des deux assemblées pour faire respecter la lettre de la Constitution de 1958 : la loi fixe les grands principes et le règlement les détails concrets.

Opérer une refonte de l'autorité judiciaire, notamment en mettant en place une responsabilité pour faute simple des juges, en refondant le conseil supérieur de la magistrature (avec une majorité de non magistrats et la présence de parlementaires honoraires membres de droit) et en renforçant les moyens de la justice pour permettre une application réelle des peines

Il faut enfin donner à la justice les moyens et les outils de juger vite et bien.

Il faudra voter une loi de programmation sur 5 ans pour la justice avec une augmentation massive de ses moyens, financiers autant qu'humains. L'Allemagne consacre 146 euros par habitant à sa justice là où nous en consacrons moitié moins. Je propose d'augmenter de 3 milliards d'euros le budget des tribunaux (40 % de ressources humaines et 60 % d'immobilier) et de 2 milliards d'euros le budget des prisons (pour construire 20.000 nouvelles places).

J'instaurerai un « tour extérieur » pour le recrutement dans magistrature de professionnels du droit.

Je simplifierai les procédures pour réduire les délais de jugement : systématisation des comparutions immédiates pour les flagrants délits et jugements rendus en moins de 6 mois – appels compris – pour toutes les violences et les délits du quotidien.

Je veux enfin des sanctions réellement exécutées.

Les retenues sur salaire et sur prestations sociales doivent être systématisées pour lutter contre les amendes et condamnations financières impayées et en finir avec l'organisation de l'insolvabilité des délinquants. Les minima sociaux seront eux aussi saisissables.

Les peines doivent enfin être exécutées au plus tard dans les 3 mois suivants la sanction.

Pour les mineurs primo-délinquants, il faut généraliser les mesures éducatives et les travaux d'intérêt général.

Pour exécuter les peines de prison aujourd'hui « aménagées » faute de places disponibles, je créerai des centres fermés pour majeurs sous bracelet électronique dans des casernes ou des bâtiments désaffectés pour éloigner les délinquants de leur quartier et les mettre hors d'état de nuire.

Je construirai en parallèle 20.000 nouvelles places de prison.

Par ailleurs, je souhaite :

- abaisser la majorité pénale à 16 ans ;

- restaurer les peines plancher pour tous les auteurs d'infraction contre toute personne investie d'une autorité publique ;
- instruire dans les 72 heures et juger dans les 15 jours les violences intra-familiales ;
- systématiser les mesures de sûreté pour les terroristes sortant de prisons.

Je souhaite enfin expérimenter un dispositif qui existe au Danemark et qui renforce les peines pour les auteurs de crimes et délits réalisés dans les territoires les plus criminogènes (quartiers de reconquête républicaine, itinéraires de manifestations...).

Sur la composition du conseil supérieur de la magistrature, je suis favorable à une ouverture plus large à des non magistrats.

Enfin, je suis favorable à l'engagement de la responsabilité de l'Etat en cas de fonctionnement défectueux de la justice ou de déni de justice.

7. Un autre capitalisme qui valorise l'humain et revalorise le travail

Instaurer un véritable intéressement des travailleurs et baisser l'impôt sur les sociétés pour les entreprises acceptant la distribution d'actions et de dividendes aux salariés

Je souhaite une société du travail dans laquelle le travail paie plus que l'assistanat.

J'ai proposé une mesure précise, chiffrée et financée pour augmenter, dans les 5 ans, de 10 % les salaires nets hors inflation. L'Etat prendra en charge les cotisations salariales retraite jusqu'à 2,2 SMIC. Cette mesure représentera une hausse de 8,3% du salaire net. Pour financer cette hausse, je mobiliserai d'autres leviers : poursuite de la réforme de l'assurance chômage en renforçant la dégressivité des allocations pour inciter à reprendre un travail ou une formation plus tôt et lutte accrue contre les fraudes sociales et fiscales. Je libéraliserai également le temps de travail avec des accords signés dans l'entreprise ou par branche professionnelle. Enfin, dès le printemps, j'organiserai une conférence salariale avec les syndicats et les entreprises.

En parallèle, pour mieux associer le travail au capital, je souhaite que 10% du capital des sociétés cotées soit détenu par leurs salariés d'ici la fin du mandat. Les sociétés non cotées y seront incitées également.

Pour revaloriser le travail, je propose également :

- de garantir que tous ceux qui auront travaillé toute leur vie, disposent, à l'issue de la réforme des retraites, d'une pension de retraite d'au moins un smic net.
- de créer un Revenu Jeunes Actifs (RJA), attribué uniquement aux jeunes qui acceptent de se former dans des métiers qui recrutent.
- De mettre en place, dès 2022, un « choc de transmission de patrimoine » en créant un régime de donations défiscalisées jusqu'à 100.000 euros pour les parents, les grands-parents, les oncles et tantes, les frères et sœurs, tous les 6 ans.

En matière de fiscalité des entreprises, je poursuivrai la baisse des impôts de production à hauteur des économies sur les dépenses réalisées afin de rendre ces baisses réellement pérennes.

8. Adopter une nouvelle PPE et revaloriser l'énergie nucléaire

Adopter une nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) avec pour objectif principal la diminution du recours aux hydrocarbures et mettre en place un plan de relance du nucléaire en France, un moratoire sur l'éolien terrestre et en mer posé et une reventilation des aides publiques sur les ménages pour abaisser le coût de la transition écologique

Nous avons face à nous l'enjeu vital de freiner le dérèglement climatique. L'urgence est triple, écologique, de souveraineté et de pouvoir d'achat. Nous devons réduire notre consommation d'énergies fossiles (75 % de notre consommation énergétique actuelle), assurer notre indépendance énergétique (les énergies fossiles sont importées en quasi-totalité), limiter le coût de l'énergie pour les Français.

Nous devons impérativement atteindre l'objectif primordial d'une France zéro carbone en 2050. Pour cela, il faut augmenter nos capacités de production d'électricité (dont la consommation va croître de 40 % d'ici 2050).

Je propose de capitaliser sur nos atouts sur le nucléaire en rénovant le parc existant, en construisant 6 nouveaux EPR et en envisageant des petits réacteurs modulaires. Je propose également d'investir fortement dans les technologies de demain, comme l'hydrogène.

Je développerai les énergies renouvelables (solaire, géothermie, méthanisation des déchets, biomasse...). Quant à l'éolien, nous devons lutter contre le mitage de nos paysages et la dégradation de nos zones de pêche, c'est pourquoi je propose d'associer les habitants à son installation et d'instaurer des zones de protection de nos paysages remarquables et de nos zones de pêche.

Enfin, face à l'augmentation du prix de l'énergie, il faut des réformes structurelles :

- Simplifier la taxation de l'électricité, en supprimant l'absurdité de la TVA qui s'applique sur d'autres taxes sur l'électricité. C'est la taxe sur la taxe.
- Réformer au niveau européen la fixation du tarif régulé pour que les consommateurs profitent pleinement de la compétitivité de l'énergie nucléaire.
- Remettre à plat les frais commerciaux des opérateurs qui enflent avec les certificats d'économie d'énergie.
- Mettre sous contrôle le réseau de transport de l'électricité qui n'est pas transparent sur ses coûts qui explosent, alors que RTE est une entreprise publique.

Il n'est absolument pas normal que les Français ne profitent pas pleinement de l'électricité peu chère produite par les centrales nucléaires qu'ils ont financées avec leurs impôts il y a plusieurs dizaines d'années.

9. Défendre le droit de propriété

Mettre en place une véritable défense du droit de propriété en créant un délit d'appropriation du bien d'autrui permettant une réponse pénale vis-à-vis des squatteurs et des locataires indécents de mauvaise foi

Il est insupportable, comme on l'a vu à Théoule-sur-mer que des propriétaires se retrouvent dépossédés de leur maison par des squatteurs. Pour les propriétaires particuliers, il faut mettre en place une procédure d'urgence, rapide et opérationnelle, pour permettre l'expulsion immédiate des personnes qui occuperaient leur logement sans titre. A l'Etat d'assurer le relogement des personnes expulsées, si nécessaire.

Je veux une France de propriétaires et veut étendre le prêt à taux zéro pour les primo-accédants en accord avec les régions sur tout le territoire.

10. Adopter un plan aménagement du territoire 2027

Lancer un plan prévisionnel de reconquête du territoire avec une politique d'investissement, une politique de soutien à l'investissement agricole et la création de zones franches rurales. Lancer un plan de défiscalisation destiné à accompagner l'installation de jeunes praticiens de santé ou de professions réglementées dans les territoires ruraux et flécher l'installation des grandes entreprises dans les territoires les moins bien dotés : fiscalité industrielle ?

Je suis pour un juste retour pour les territoires ruraux. Je suis persuadée que ces territoires n'incarnent pas notre passé mais notre avenir. La crise COVID leur rend toute leur attractivité.

A chaque euro investi dans la politique de la ville doit correspondre un euro investi pour l'équipement des territoires ruraux. C'est ce que j'ai fait dans ma région en faisant de la collectivité un réducteur d'inégalités territoriales, et en luttant contre l'hyperconcentration des moyens financiers dans les métropoles.

Pour favoriser l'aide à l'investissement de proximité, je propose un crédit d'impôt sur le revenu de 50% pour un investissement maximum de 20k€ pour tout Français qui investit dans une entreprise ou un commerce local de son choix dans une ville de moins de 20.000 habitants.

Le développement du numérique et les évolutions dans l'organisation du travail – avec le bond du télétravail – sont des opportunités à saisir pour ces territoires. Je souhaite développer des lieux de télétravail dans les territoires enclavés ou désertifiés et mettre en place un système incitant notamment les fonctionnaires à s'y installer pour y télétravailler (y compris quand leur administration de rattachement est éloignée).

Cela passe par la priorité donnée au droit au THD pour tous avec le fibrage de 100 % du territoire.

Je souhaite également développer des campus connectés avec la possibilité pour les jeunes issus des territoires ruraux de faire leur première année universitaire dans un lycée d'un département rural afin de lutter contre toute forme d'autocensure (aujourd'hui seuls 50 % des bacheliers des territoires ruraux poursuivent des études supérieures contre 75 % pour les bacheliers des villes universitaires).

11. Pour un protectionnisme d'équilibre

Instaurer un protectionnisme d'équilibre aux frontières (droits de douane pour compenser les différences objectives de niveau social et écologique). Renégociation des traités européens pour mettre fin à la compétence exclusive de l'UE sur les traités de libre-échange

Le mot de protectionnisme ne me fait pas peur. Nous avons fait l'Europe pour qu'elle nous protège pas pour qu'elle soit ouverte à tous les vents et devienne le « ventre mou » du monde. Aussi je soutiens pleinement le projet d'une taxe carbone aux frontières de l'Europe. Mais il faut aller beaucoup plus loin. Je souhaite également imposer la préférence européenne pour les contrats liés à la commande publique et exiger la réciprocité, notamment avec la Chine et les Etats-Unis, en matières commercial et d'accès à la commande publique. Nous devons également généraliser la « clause Molière » dans nos marchés publics pour éviter le recours aux travailleurs détachés, comme je l'ai fait, avec succès, en Ile-de-France.

Je soutiens également la mise en place au niveau européen d'un principe d'extraterritorialité étendu sur le modèle américain permettant de sanctionner toute entreprise non européenne effectuant des transactions en euros ou installée sur le territoire de l'UE et assorti de sanctions financières pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'exercer sur le sol de l'UE. Il n'y a pas de raisons que seuls les Américains, utilisent l'arme juridique dans les affaires.

S'agissant des traités de libre-échange, je n'accepte pas que soient importés des produits alimentaires ou industriels qui ne respectent pas nos normes environnementales ou sociales. Les traités qui l'acceptent doivent être renégociés.

Enfin, je souhaite la révision de la politique de concurrence européenne pour qu'elle permette la constitution de champions européens capables de rivaliser avec la Chine ou les Etats-Unis.

12. Mettre fin à la logique comptable

Débureaucratiser le système de santé et lancer un grand plan de rénovation des hôpitaux publics

Il faut remettre la qualité des soins au cœur de notre système de santé.

Il est scandaleux de voir que le budget de nos hôpitaux est beaucoup plus consacré à l'administration qu'aux soins quand on le compare à l'Allemagne. Il faut débureaucratiser,

numériser et faire travailler de manière beaucoup plus coopérative hôpital public, hôpital privé et médecins libéraux.

Il faut également réinvestir dans l'hôpital.

Je présenterai dans les semaines qui viennent mon projet pour la santé. D'ores et déjà, je propose :

- de redonner de l'autonomie de gestion aux hôpitaux en leur permettant de choisir leur statut ;
- de confier la présidence des ARS aux régions pour coordonner l'offre de soins sur le territoire. C'est au plus près du terrain que doivent pouvoir se décider les organisations internes et que doit vivre la simplification des tâches.
- d'engager un vaste plan d'investissement dans le système d'information des hôpitaux pour répondre à l'enjeu de la donnée, du partage des informations et de l'aide aux professionnels de santé dans leurs tâches courantes
- d'investir dans les soins de ville pour accompagner leur modernisation, faciliter les coopérations entre les professionnels et alléger les tâches administratives des soignants.

Revaloriser financièrement les métiers des secteurs de la santé et du social avec une augmentation du temps de travail mais rémunérée au taux horaire majoré après 18h et les week-ends

Après la crise COVID, l'épuisement des soignants est manifeste et fait peser un risque sur tout notre système de santé.

La revalorisation des métiers de santé est donc fondamentale et les carrières doivent être plus attractives. S'agissant de l'augmentation du temps de travail des soignants, la réalité est qu'ils travaillent déjà bien au-delà de la durée légale (je pense notamment aux internes et aux infirmiers) et que les jours de RTT non pris s'accumulent. Je propose pour ma part de revaloriser les carrières :

- d'abord en offrant de meilleures perspectives aux soignants. Je souhaite développer le nombre d'infirmiers en pratique avancés, donner une délégation de responsabilité aux sages-femmes, et rémunérer ces prises de responsabilité.
- ensuite en engageant un plan de soutien et de valorisation des métiers du grand âge et de l'aide à la personne ainsi que pour les agents des structures départementales du médico-social. Ce sont les oubliés du gouvernement et du Ségur de la santé et c'est une erreur fondamentale. Avec le vieillissement de notre population, ces métiers sont déjà essentiels et il faut savoir les rémunérer à hauteur.

Organiser le retour des hôpitaux de proximité et d'une médecine de proximité/libérale dans les territoires

Je souhaite que les hôpitaux de proximité soient confortés, ce qui passera d'abord par une réforme en profondeur de leur mode de financement afin de rémunérer davantage la qualité des soins et de valoriser les coopérations.

Ensuite, les soins de ville doivent être soutenus massivement, avec : l'obligation de stages pour les étudiants en médecine et les futurs internes en médecine générale et en médecine de spécialité en zone rurale ; un accompagnement de l'emploi des conjoints ; une amélioration de la sécurité offerte aux soignants ; un développement de la télémédecine dans des centres de soins infirmiers, car l'humain doit rester au cœur de notre santé, et des postes partagés entre la ville et l'hôpital afin d'offrir aux jeunes des opportunités de carrières les plus riches qui soient ; le tout devant naturellement être valorisé financièrement.

Je propose aussi qu'un « DALT » soit constitué : un droit au logement des travailleurs qui donnerait priorité dans le logement social aux travailleurs de première ligne, dont les personnels soignants.

13. Sanctuariser nos capacités opérationnelles

Sanctuariser financièrement notre effort budgétaire au plan militaire et protéger l'ensemble des industries nationales de défense

Il est impératif d'atteindre rapidement l'objectif de 2 % de notre PIB consacrés aux dépenses militaires. Toutefois ces 2 % ne doivent pas être atteints par des artifices comptables et ils doivent être employés à accroître nos capacités opérationnelles d'intervention. Aujourd'hui la moitié de nos matériels (avions, hélicoptères, etc.) ne sont pas en capacité opérationnelle faute d'entretien suffisant. S'agissant de nos industries de défense, il est stratégique de conserver sur notre territoire les savoir-faire et les capacités de production. Aujourd'hui, les armes d'assaut et les munitions de nos militaires ne sont plus fabriquées en France mais en Allemagne... En parallèle, le rapprochement de KMW et de Nexter sur la construction de chars s'est fait au profit de l'Allemagne. Ce n'est pas acceptable. Il faut rapatrier ces productions. Ces efforts sont indispensables pour redonner aux militaires une confiance dont le départ du chef d'état-major de Villiers et la « tribune » des militaires démontrent qu'elle a fortement été entamée dans le quinquennat actuel.

Nous tiendrons les engagements pris : nouveau porte-avions d'ici 2038, système de combat aérien du futur, sous-marins nucléaires de 3^{ème} génération. Et nous renforcerons nos efforts sur les technologies de la cybersécurité tout en investissant dans un lanceur spatial réutilisable sur le modèle de Space-X (Ariane 7).

Enfin, et au nom de l'identité constitutionnelle française, je refuserai d'appliquer toute directive ou jurisprudence (comme celle sur le temps de travail des militaires) qui menacerait les intérêts stratégiques de la France.

14. Rendre le travail plus attractif

Etablir un plafond d'aides sociales cumulées (hors politique familiale) équivalent à un mois de SMIC

Il est impératif que le travail paie plus – et même beaucoup plus – que l'assistanat, c'est la raison pour laquelle, je me suis, la première, emparée de la question des salaires, en proposant de les augmenter de 10 %.

Je pense donc intéressant de travailler sur un plafonnement des aides sociales cumulées. Il faut déjà réaliser un recensement exhaustif de ces aides.

Rétablir l'égalité salariale dans l'accès aux soins en matière de reste à charge entre ceux qui cotisent et ceux qui ne cotisent pas à la sécurité sociale

J'instaurerai une règle : il faudra avoir résidé régulièrement 5 ans en France avant de pouvoir bénéficier de nos prestations sociales. Quand on vient en France, on ne le fait pas pour des allocations mais parce qu'on est prêt à se retrousser les manches et à aimer notre pays. Il faut aussi remettre de l'ordre dans l'aide médicale d'Etat. Elle sera restreinte aux seuls soins urgents et aux maladies contagieuses et n'ouvrira droit à aucun avantage social connexe (comme c'est le cas actuellement en matière de transports, par exemple) (cf. supra).

A l'inverse, ceux qui ont travaillé toute leur vie doivent pouvoir vivre dignement de leur retraite. C'est pourquoi, je propose qu'ils bénéficient d'une retraite minimale au niveau du SMIC net.

15. Pour la souveraineté dans le domaine numérique

Garantir la sécurité de nos données, promouvoir la conservation des données en France et créer une carte d'identité numérique souveraine

Les données sont devenues un enjeu majeur aussi bien sur le plan de la souveraineté, de l'économie que sur le plan des libertés publiques et de la protection de la vie privée.

C'est pourquoi je propose que les grands industriels du numérique soumettent à l'Autorité de la concurrence pour contrôle toute modification dans la collecte et l'exploitation des données personnelles. Un campus de la cybersécurité regroupant nos champions nationaux sera créé ainsi qu'un parquet national cyber pour mieux armer notre réponse pénale sur tous les sujets de cyber-criminalité et de darkweb. Enfin, pour renforcer nos capacités d'expertise, je souhaite créer une « ENA du numérique » avec des étudiants qui seront rémunérés pendant leurs études et devront ensuite travailler pour la puissance publique pendant 10 ans.

Quant au « cloud de confiance » que l'Etat veut créer en partenariat avec des GAFAM, il devra laisser la place durant le quinquennat à un véritable « Cloud souverain » permettant de stocker en toute sécurité nos données. Ne pourront opérer sur le Cloud souverain que des entreprises françaises.

Enfin, un haut comité à la souveraineté économique et numérique sera créé auprès du Premier ministre pour autoriser ou interdire le rachat de nos entreprises, notamment les start-up.

Toutes mes propositions sont sur : <https://www.valeriepecresse.fr/mes-propositions/>